

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC NARBONNE 87 T AVENUE DU GENERAL LECLERC 11100 NARBONNE
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

1er associé	Mr SAGE Anthony 4 rue alcala de henares 11100 narbonne
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Mr SANTIAGO Jean José 32 rue du Bourget 11100 narbonne
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

CIC Sud Ouest
NARBONNE
87 T, avenue du Général Leclerc
11100 NARBONNE